"Sambre 2030":

Dans le cadre de la formation Chargé.e de communication 2023-2024, le CESEP a conclu un partenariat avec le Delta /Province de Namur afin de faire du projet Sambre 2030 le fil rouge de la formation sur le volet communication de son objectif culturel. Celui-ci vise à faire évoluer les subjectivités des habitant.e.s du bassin versant dans leur rapport à la rivière, leur rapport entre eux ainsi que leur rapport aux vivants autres que humains habitants le territoire commun à la rivière.

Le nom du projet "Sambre 2030" est choisi d'une part en référence à la fenêtre d'opportunité internationalement reconnue pour tenter de préserver la planète du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité d'ici à 2030 et d'autre part en référence au bicentenaire de la canalisation de la Sambre et de l'indépendance de la Belgique en 1830.

Vision

Inspiré.e.s par un ensemble d'initiatives (Parlement de Loire, Bronx River, actions autour du fleuve Whanganui,...) et motivé.e.s par l'amélioration de la qualité de l'écosystème des vivants autour de la Sambre, les porteurs du projet veulent obtenir d'ici à 2030 le droit pour la personnalité juridique « Sambre » d'agir en justice en vue de la défense de la qualité de vie de la communauté des habitants - humains et autres que humains - du bassin versant de la rivière Sambre.

Mission

Au départ du projet Sambre 2030, on trouve des partenaires issus des mondes culturels, sociaux et environnementaux avec l'appui de partenaires économiques et politiques au service de l'obtention de la personnalité juridique pour « Sambre » d'ici à 2030.

Ce réseau pratiquera l'entraide et la coopération en vue de la mobilisation de l'ensemble des acteurs, humains et autres que humains, vivants autour de la rivière Sambre.

Cette mobilisation, structurée autour d'un pôle culturel, d'un pôle socioéconomique et d'un pôle environnemental soutiendra toute initiative en vue de renforcer la capacité des riverains de la Sambre de se relier les uns aux autres, de partager des solutions d'amélioration de la qualité de vie autour de la rivière et de les mettre en œuvre.

Territoire

La Sambre se déploie sur les territoires belge et français. Pour les porteurs du projet, il s'agit là d'une occasion pour stimuler les échanges entre ces deux territoires autour de problématiques communes.

En Belgique:

« En termes géographiques et démographiques, le réseau Sambre 2030 se donne comme

périmètre d'action les 53 Communes du bassin versant, « Bassin vers Sambre », en priorisant les 13 communes limitrophes de la rivière.

Le territoire de ces 53 communes compte 1713 KM2 et regroupe une population de 642 000 habitants (SPW 2016). L'intention du Réseau Sambre 2030 est donc de s'adresser à chacun.e des 642 000 habitant.e.s humains ainsi qu'aux associations, écoles et entreprises de ces communes en ciblant prioritairement les riverain.e.s direct.e.s de la rivière en synergie avec tous les partenaires moteurs susceptible d'être intéressés par ce projet qui fait sens également dans un cadre plus global.

En France:

Des discussions sont en cours pour déterminer les partenaires et les territoires impliqués dans le projet « Sambre 2030 ». Des interlocuteurs tels que le PLAN SAGE-SAMBRE et « Réussir Notre Sambre » ont marqué un intérêt pour le projet.

Valeurs

Le réseau Sambre 2030 choisit de cultiver 3 valeurs en priorité : le soin, la diversité et l'entraide.

- Soin : Nous prenons soin de nous pour mieux prendre soin les uns des autres, de notre rivière, de notre bassin versant commun et de notre seule planète ici et maintenant.
- Diversité : Nous nourrissons la diversité et écoutons toutes les voix, celles des citoyen·ne·s et des associations, celles des élu·e·s et des entreprises, celles de tous les êtres vivants.
- Entraide : Nous croyons dans la force de l'entraide entre humains et entre espèces. Car nous ne défendons pas la nature. Nous sommes la nature qui se défend.

Objectifs stratégiques

Le réseau Sambre 2030 se donne 1 objectif stratégique transversal, celui de donner à la rivière Sambre le statut de personnalité juridique et 3 objectifs stratégiques sectoriels.

L'objectif stratégique transversal vise à informer, sensibiliser et mener un débat démocratique avec l'ensemble des actrices et acteurs du bassin versant de la Sambre – et de façon générale avec l'ensemble des élu.e.s et partis politiques – sur la question de l'opportunité d'attribuer une personnalité juridique aux entités naturelles – et ici à la rivière Sambre -

comme levier de mobilisation commune et d'amélioration de la qualité de vie des riverains de ces entités naturelles. Cet objectif transversal juridique est entendu comme une des finalités du projet Sambre 2030, nécessaire mais non suffisant à l'inscription des droits du vivant dans les activités humaines. Il fera l'objet d'un groupe de travail transversal aux 3 piliers, dont l'objectif sera d'amener, suggérer et stimuler des évolutions juridiques dans tous les secteurs applicatifs. Cet objectif transversal sera poursuivi avec la volonté explicite de se relier sous la forme d'alliances

à différentes initiatives internationales allant dans cette direction et en poursuivant ces alliances en associant des recherches issues de différentes académies et universités aux actions concrètes menées sur le territoire.

- 1. Le premier objectif stratégique sectoriel est *culturel*. Il vise à faire évoluer les subjectivités des habitant.e.s du bassin versant dans leur rapport à la rivière, leur rapport entre eux ainsi que leur rapport aux vivants autres que humains habitants le territoire commun à la rivière.
- 2. Le deuxième objectif stratégique sectoriel est socio-économique. Il vise à améliorer la qualité de vie des habitants humains du bassin versant par l'intermédiaire d'un soutien aux initiatives de réduction des inégalités et de renforcement de la solidarité collective en lien avec la rivière.
- 3. Le troisième objectif stratégique sectoriel est *environnemental*. Il vise à identifier et mettre en œuvre les opportunités de protection du vivant, d'amélioration de la qualité de l'environnement de Sambre et en tout premier lieu de la qualité de son eau.

Pôles opérationnels

Conformément aux objectifs stratégiques prédéfinis, le réseau Sambre 2030 se structure en 3 pôles opérationnels : un pôle culturel, un pôle socio-économique et un pôle environnemental. Chacun de ces pôles est composé d'un.e coordinateur ou coordinatrice, de référents territoriaux réceptacles des projets opérationnels et d'un.e référent.e académique. L'objectif du réseau est d'être un allié au service de nos partenaires. Lorsqu'un partenaire engrange des succès, le réseau progresse. Outre l'axe transversal juridique, ces pôles collaboreront transversalement sur les aspects médiatiques du projet.

Les partenaires opérationnels sur la Belgique sont :

Le pôle opérationnel culturel est composé de :

- Coordination : Olivier Pestiaux (ASBL Katharsis)
- Référents territoriaux : Centres culturels Manon Istasse pour l'Eden à Charleroi, Bernadette Bonnier et Philippe Horevoets pour le Delta à Namur et Adrien Laduron pour le centre culturel de Thuin
- Référent académique : Camille de Toledo (La Cambre) et E.S.A St-Luc (en cours de confirmation)

Le pôle opérationnel socio-économique est composé de :

- Coordination : Corinne Boulangier (Innovation transversale RTBF)
- Référents territoriaux : Serge Vogels et Alexandra Vanden Eynde (Espace- Environnement)
- Référents académiques : Chloé Deligne (ULB)

Le pôle opérationnel environnemental est composé de :

- Coordination : Jean-Philippe Lebeau et Donatienne de Cartier d'Yves (TBC) (Contrat Rivière Sambre et affluents)
- Référent territorial : Georgios Maillis (Bouwmeester de Charleroi) avec Arthur Hardy
- Référents académiques : Minhea Tanasescu (VUB) , Marie-Sophie de Clipelle et Gauthier Dierickx (USt-Louis)

Référent transversal aspects médiatiques : Valerie Druitte (RTBF MédiaSambre).

Les partenaires opérationnels sur la France sont en cours d'identification.

Objectifs opérationnels

Chaque pôle opérationnel se définit des objectifs alignés avec les objectifs stratégiques et les

soumet pour approbation lors du Comité d'accompagnement le plus proche.

Ressources

Chaque pôle opérationnel se mobilise afin d'identifier et obtenir les ressources nécessaires à la

mise en œuvre des objectifs opérationnels approuvés par le Comité d'accompagnement.

Comité d'accompagnement et Fondateurs

Le Comité d'accompagnement se réunit trimestriellement.

En date du 10 mars 2023 il est composé des fondatrices et fondateurs suivants :

- 1. Olivier Pestiaux (Katharsis)
- 2. Corinne Boulangier (Pôle Innovation RTBF)
- 3. Georgios Maillis (Bouwmeester de Charleroi)
- 4. Pascal Verhulst (Ville de Charleroi)
- 5. Valérie Druitte (Médiasambre)
- 6. Jean-Philippe Lebeau (CR Sambre)
- 7. Donatienne de Cartier d'Yves (CR Sambre) TBC
- 8. Manon Istasse (L'Eden)
- 9. Bernadette Bonnier (Le Delta)
- 10. Philippe Horevoets (Le Delta)
- 11. Adrien Laduron (Centre Culturel Haute Sambre)
- 12. Serge Vogels (Espace Environnement)
- 13. Alexandra Vanden Eynde (Espace Environnement)

- 14. Arthur Hardy (équipe du Bouwmeester de Charleroi)
- 15. Grégor Chapelle (Chercheur d'emploi)
- 16. Luc Girardot (Plan SAGE France)
- 17. Marie-Sophie de Clipelle (Ust-Louis)
- 18. Gauthier Dierickx (USt-Louis)

Un réseau d'allié.e.s

Le réseau Sambre 2030 est également constitué d'un réseau d'allié.e.s désireux d'apporter son soutien au projet mais ne disposant pas de la disponibilité nécessaire pour s'impliquer dans le comité d'accompagnement. « Sambre 2030 » fera appel à elles et eux sur une base ad hoc.

En date du 10 mars 2023, le réseau d'allié.e.s est composé de la façon suivante :

- Christian Laurent (Port autonome de Charleroi)
- Sacha Bourgeois Gironde (Université Paris 2 Institut Jean-Nicod)
- Camille de Toledo (La Cambre)
- Paul Magnette (Bourgmestre de Charleroi) TBC
- Marie-Sophie de Clippele (St-Louis)
- Chloé Deligne (ULB)
- Minhea Tanasescu (VUB)
- Didier Geraud (Le Manège Maubeube)
- Marie-Laure Krezec (Réussir Notre Sambre)
- Christine Fontaine (LOCI Master International en Architecture)
- Danielle Leenaerts Direction ESA Saint-Luc Bruxelles
- Christelle Coopman Haute Ecole Albert Jacquard